

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2018

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je fais rapport des faits saillants du rapport financier 2018 et de l'auditeur indépendant 2018.

1. Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Urbain-Premier au 31 décembre 2018 à l'exception du fait qu'ils n'ont pas été consolidés avec ceux de la Régie intermunicipale d'aqueduc de la Vallée-de-Châteauguay.

2. L'excédent des revenus sur les dépenses (charges) résulte en un surplus de 67 774 \$ pour l'année 2018. Cet excédent tient compte d'une affectation de l'excédent non affecté de 35 000 \$. Le résultat dégagé par les opérations de l'exercice est donc de 32 774 \$.

3. Les revenus réels comparés aux revenus budgétés 2018

Revenus réels	1 797 999 \$
Revenus budgétés	1 619 379 \$
Écart	178 620 \$

Principales explications

Taxes foncières	49 200 \$
Subvention (police, sécurité civile, collecte sélective de matières recyclables)	65 800 \$
Services rendus (urbaniste, bibliothèque)	54 300 \$
Droits de mutation	9 800 \$
	179 100 \$

4. Les dépenses (charges) réelles comparées aux dépenses (charges) budgétées 2018

Dépenses réelles	1 730 225 \$
Dépenses budgétées	1 619 379 \$
Écart	110 846 \$

Principales explications

Police	19 200 \$
Enlèvement de la neige	30 800 \$
Immobilisations	19 900 \$
Cours d'eau	44 600 \$
	114 500 \$

5. Les surplus accumulés (excédents), fonds de roulement et réserves

5.1 Surplus non affectés

Au 31 décembre 2017	303 565 \$
Au 31 décembre 2018	322 839 \$
Variation de	19 274 \$

5.2 Fonds de roulement

Au 31 décembre 2017	0 \$
Au 31 décembre 2018	6 102 \$
Variation de	6 102 \$

5.3 Réserve d'assainissement

Cette réserve est mise en place en prévision du traitement des boues accumulées dans les étangs aérés. Cette réserve est totalement financée par une tarification spécifique et exclusive aux résidents utilisateurs du réseau d'égouts.

Au 31 décembre 2017	24 139 \$
Au 31 décembre 2018	29 531 \$
Variation de	5 392 \$

5.4 Réserve biométhanisation

Cette réserve est mise en place en prévision de l'acquisition des bacs (bruns) nécessaire lors de la mise en place du traitement des déchets organiques (biométhanisation). Cette réserve est totalement financée par des redevances qui proviennent du gouvernement du Québec.

Au 31 décembre 2017	37 782 \$
Au 31 décembre 2018	47 287 \$
Variation de	9 505 \$

6. Suivi des surplus (excédents) accumulés

Total des surplus (excédents) accumulés à l'exception de la réserve « assainissement » et de la réserve « biométhanisation »

Au 31 décembre 2017	311 565 \$
Au 31 décembre 2018	327 339 \$
Variation	15 774 \$

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2018

7. Principales activités d'investissement

7.1 Infrastructure 182 422 \$
(ponceau ch. Rivière-des-Fèves N.
et pavage)

Financé par :

Fonds d'administration (taxes municipales 2018)	168 693 \$
Subvention	13 729 \$
	<hr/>
	182 422 \$

7.2 Camion autopompe-citerne (incendie)

Paiement de 302 595 \$

Financé par :

Émission de dette à long terme 302 595 \$
(contrat de location)

Un premier versement comptant de 140 686 \$ a été effectué en 2017 pour l'achat du camion. En 2018, le solde de 302 595 \$ a été financé par un contrat de location.

7.3 Équipement et ameublement

(Appareils respiratoires, afficheur de vitesse, casier pour la caserne, radios portatives pour les pompiers, tablettes électroniques et logiciel de suivi mobile) 18 461 \$

Financé par :

Fonds administration (taxes municipales 2018)

8. Trésorerie

Au 31 décembre 2018, le découvert bancaire était de 53 465 \$.

Le rapport financier 2018 détaillé est public et disponible pour consultation au centre municipal durant les heures régulières de bureau.

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.



Réjean Beaulieu
Maire